

chacune des douze colonnes qui séparent la nef centrale des autres, sera un médaillon, représentant un des apôtres. Les fenêtres seront ornées de vitraux qui auront une décoration tirée de motifs archéologiques chrétiens. La façade enfin, qui n'aura pas de portique, sera en brique et travertin.

— Voici les monuments que l'on veut dresser au triomphe de la Croix. Ils seront l'expression de la reconnaissance du monde chrétien tout entier. Il est à souhaiter que cette reconnaissance se manifeste par des dons assez considérables pour prouver que les catholiques savent éterniser, de façon royale, une des plus grandes dates de leur sainte mère l'Eglise.

DON ALESSANDRO.

## LA CREMATION

**E**N Allemagne, les grandes villes sont autorisées à construire des fours crémateurs, si les deux tiers des membres du Conseil communal en expriment le désir. Aucune des grandes villes rhénanes ne possède, jusqu'ici, de four créma-toire.

Un juif richissime, Rothschild, avait légué à la ville de Cologne une somme de 500,000 mark pour construire un sanatorium; il léguait en outre 100,000 mark pour construire un four créma-toire communal. Une clause du testament stipulait que tout le legs serait nul, si la ville se refusait à construire le four créma-toire; dans ce cas, le legs entier passerait au Consistoire juif de Cologne pour des oeuvres israélites.

Le Conseil communal a pris une décision à ce sujet. La discussion fut extrêmement vive; elle dura trois heures. Finalement, par vingt-six voix contre treize voix libérales, le Conseil a refusé le legs de l'israélite Rothschild. " La ville de Cologne est assez riche, a déclaré un orateur, pour que ses malades n'aient pas à souffrir de cette décision. "